



8^{eme} Trophée Narbonnais

Narbonne – 22 et 23 janvier 2022



RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

n° d'autorisation : **en cours**

1. La compétition est régie par le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBA D.
2. Tous les participants au tournoi doivent être licenciés au sein de la FFBA D au plus tard la veille de la date limite d'inscription (voir article 6).
3. Le tournoi est ouvert **à l'ensemble des licenciés de France ainsi qu'aux licenciés étrangers à partir de la catégorie Minime.**
Chaque joueur mineur présent devra être accompagné durant la totalité de sa compétition par un représentant majeur qui devra signer la feuille de responsabilité et qui s'engagera à rester présent.
En cas d'absence temporaire du gymnase du responsable, il devra présenter au juge-arbitre, avant son départ, un autre adulte qui signera la feuille de responsabilité
4. Le tournoi est ouvert aux joueurs classés **NC à N2.**
5. Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge-Arbitre **Gary MARNAY en qualité de Juge-Arbitre Principal et de Alain FABRE en qualité de Juge-arbitre Adjoint**, leurs décisions sont sans appels.
6. La date limite d'inscription est le **08/01/2022.**
7. La date de prise en compte du CPPH est le **06/01/2022.**
8. La date de confection des tableaux est le **09/01/2022.**
9. Le tournoi est divisé en plusieurs Tableaux. Ils sont établis en fonction du CPPH des joueurs ou de la cote globale de la paire pour les doubles. Le nombre maximum de joueurs pour l'ensemble de la compétition est fixé à : 250.
Les joueurs/paires seront affectés par le comité d'organisation au tableau adéquat en fonction du CPPH du joueur/paire au moment du tirage au sort de manière à assurer un écart de niveau raisonnable entre les cotes les plus hautes et les plus basses au sein d'un tableau.
Les tableaux ne seront pas forcément identique en nombre de joueurs/paires, afin de permettre une meilleure valorisation et équilibre de la compétition.
10. Le nombre de sortants par poule sera de 2 dans tous les tableaux afin de favoriser le plus grand nombre de matchs pour les joueurs dans la limite de 8 sur la journée.
En cas d'une trop forte affluence, une liste d'attente sera constituée en se basant sur l'ordre d'arrivée des feuilles d'inscription avec le règlement
11. L'inscription peut se faire sur 1 ou 2 disciplines parmi les 3 proposés (SH/SD/DH/DD/DM), à raison d'**1 seul tableau par jour.**
* les simples (SD et SH) et le mixtes (DX) se joueront le samedi,
* les doubles (DD et DH) le dimanche.
En cas d'un nombre insuffisant de joueurs ou pour le bon déroulement de la compétition, un tableau peut-être supprimer à l'initiative de l'organisateur en accord avec les Juges-Arbitres.

12. Les droits d'inscription sont de **15€ pour 1 tableau et de 18€ pour 2 tableaux**.
Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).
13. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les joueurs n'ayant pas respecté le règlement ou l'éthique sportive lors des précédentes compétitions organisées par le Club.
14. Les convocations seront adressées au responsable indiqué sur la feuille d'inscription, uniquement par mail. Tous les joueurs doivent être présents à l'heure indiquée sur leur feuille de convocation envoyée à leur club.
15. Les volants plumes (*obligatoires sur cette compétition*) sont à la charge du joueur de façon équitable (partage). Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants neufs, ainsi qu'avec tous les accessoires utiles et nécessaires à son match.
Le volant officiel de la compétition est le **YONEX AS20**. Ce volant est celui utilisé en cas de désaccord entre les joueurs.
16. Tous les matchs se font en **auto-arbitrage**.
17. Une tenue de badminton conforme au RGC de la FFBA en vigueur, est exigée sur les terrains pour tous les participants.
18. À l'appel de son nom, les joueurs disposent de 3 minutes pour se présenter sur son terrain, tester les volants et débiter le match.
Après un délai de 5 minutes, tout joueur absent peut être disqualifié par le juge arbitre. Les matches pourront être appelés avec 1 heure d'avance sur l'horaire annoncé.
Tout joueur désirant s'absenter devra le signaler au juge arbitre, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match, s'il n'est pas présent dans la salle.
19. Le temps de **repos** minimum entre deux matchs est de **20 minutes** (*préparation comprise, il peut être réduit en accord avec les joueurs ou des représentants majeurs pour les mineurs*).
20. Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera considéré comme :
* « **LET** » deux fois au service,
* « **FAUTE** » durant l'échange.
21. L'ordre des matchs respecte dans la mesure du possible le programme annoncé. Toutefois les horaires qui figurent sur l'échéancier sont donnés à titre indicatif et l'ordre peut en être modifié pour le bon déroulement de la compétition.
Au niveau des phases finales il est possible que les horaires ne soient plus respectés. Les joueurs doivent être présents dans la salle à l'appel de leur match.
22. Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait sans être remplacé, après l'envoi des convocations. Il doit prévenir le club organisateur de sa non-participation et adresser au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Occitanie de Badminton par lettre recommandée avec accusé de réception.
23. Seuls, auront accès au plateau de jeu,
 - les joueurs appelés et ayant à disputer un match ainsi que leurs conseillers (*au niveau de l'espace mis à leur disposition*)
 - le Juge-Arbitre de la compétition et les éventuels Officiels Techniques présents,
 - les membres du comité d'organisation,
 - les personnes du service médical.

24. L'utilisation de substances ou de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue d'une compétition et qui peut porter préjudice à l'éthique ou à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée.
25. Droit à l'image : Le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de ce tournoi pour les besoins de ses différentes publications et communications autour de ce dernier. Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image devra le faire connaître dès son arrivée dans le gymnase et ce le 1er jour du tournoi auprès du Comité d'Organisation (table de pointage ou d'accueil, le cas échéant à la table de marque).
26. Seul un représentant de club sera autorisé à poser une réclamation auprès du Juge-Arbitre.
27. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou de pertes à l'intérieur ou aux abords du gymnase.
28. La compétition se déroule dans le strict respect de la dernière version du protocole sanitaire « spécial Tournois de Badminton » émis par les organes Fédéraux (*FFBaD, Ligue Occitanie, Comité Départemental 11*) et les éventuelles consignes supplémentaires imposées par le Préfet et les collectivités territoriales impactées (*Mairie de Narbonne, Conseil Départemental 11, Conseil Régional ...*).
29. Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le présent règlement sera affiché dans le gymnase et les joueurs sont priés d'en prendre connaissance avant leur premier match.